

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
REUNION DU 15 JANVIER 2025
RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE

Réunis le 15 janvier 2025 à 14h00 en visio-conférence sous la présidence de Madame Malika CHERRIERE,

Sont présents avec voix délibérative : Mesdames Julie BARENTON GUILLAS, Malika CHERRIERE, Sophie DE GIBON, Christine EVEN, Audrey GADENNE, Patricia GADY DUQUESNE, Sophie GAUGAIN, Amandine D'OLEON, Angélique PERINI, Emmanuelle TREMEL et messieurs Antoine CASINI, David FONTAINE et Patrick JEANNENEZ.

Sont excusés : Madame Florence MAZIER, et messieurs Fabien ACHARD DELALUARDIERE et Xavier CHARLES.

Nombre de membres en exercice	16
Nombre de membres présents	13
Nombre de pouvoirs	/
Nombre de votants	13

VU le code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT les conditions de financement des projets portés par les syndicats financés dans leur totalité sur fonds publics,

CONSIDERANT les conditions de versement des participations, dotations et subventions des financeurs prévoyant l'appel des acomptes et des soldes après service fait,

CONSIDERANT la structure financière du syndicat mixte et la nécessité de disposer d'une solution de financement de court terme pour assurer sa trésorerie,

Le comité syndical de Normandie Équine Vallée,

Après avoir pris connaissance du rapport de la président du syndicat mixte,

Après avoir constaté que les conditions du quorum étaient remplies,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité de renouveler sa ligne de trésorerie pour un montant de 500 000 € jusqu'au 31 décembre 2025,

AUTORISE la présidente à signer :

- Le contrat avec l'organisme financier retenu,
- Tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

La Présidente du syndicat mixte

Malika CHERRIERE